

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME V.

V. 11-12
1855-56



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1855

INSCRIPTION GALLO-ROMAINE

CITÉE

COMME TÉMOIGNAGE HISTORIQUE.

Ainsi que la numismatique, l'épigraphie, dans plusieurs circonstances, peut servir utilement à dénier, comme à confirmer, des assertions et des faits appartenant au domaine de l'histoire.

A l'appui de cette vérité, je rappellerai ici que mon savant confrère M. le baron de Witte, avec sa sagacité ordinaire et l'autorité de sa critique, a eu naguère l'occasion de faire remarquer aux lecteurs de la *Numismatique belge*, au sujet d'une médaille des *Éburones* (1), d'une émission postérieure à la conquête des Gaules par César, que ce que le général romain dit de la destruction complète de ces peuples, après la défaite d'Ambiorix, ne doit pas être pris entièrement à la lettre, et qu'il y a exagération dans ce récit de l'auteur des *Commentaires*, ainsi qu'il en a déjà fait l'observation au sujet de la destruction de la nation nervienne *, alliée de celle des *Éburons*, pour la même cause et dans les mêmes circonstances (2).

(1) Les *Éburons* habitaient le pays de Liège. Voy. CÉSAR (*De bello gallico*), II, 115, III, 49 et 295.

(2) Les *Nerviens*, peuple de la Gaule belge, habitaient le Hainaut. Voy. CÉSAR (*De bello gallico*), II, 115, 151, 155, 541, 564, etc.

* César ne fait pas mention de la destruction des *Nerviens*; il dit au contraire, chap. 28, liv. II, qu'après avoir remporté une grande victoire sur ce peuple, il lui conserva ses possessions et son territoire. Du reste, les *Nerviens* sont cités par des écrivains romains postérieurs à César, et leur nom figure sur des inscriptions rapportées par Gruter et qui sont du même genre que celle reproduite par M. le baron Chaudruc. CH. P.

Si notre docte collaborateur a appuyé ses conjectures, relatives à ce dernier peuple, d'une médaille de la riche collection numismatique de M. le marquis de Lagoy, où l'illustre archéologue provençal et lui ont lu à la légende le mot EBVRON ⁽¹⁾, je citerai, à mon tour, à l'appui de l'opinion de M. de Witte sur l'existence des *Nervii*, postérieurement à la soumission des Gaulois aux armes romaines, l'inscription sépulcrale suivante, découverte sous mes yeux à *Mediolanum-Santcnun*, et recueillie et conservée par mes soins et ceux de M. l'abbé Lœurie, conservateur actuel du musée de Saintes, dans cette précieuse collection.

Cette inscription gravée sur le marbre n'est pas sans intérêt pour les paléographes.



D MEMORIAE M
IANVARIS · AT
LI XXXV
NERVIUS · AN
MNVRETIA
RI · B · V · R · C · POS ·

Les signes et abréviations assez nombreux de ce petit monument épigraphique, et quelques lettres frustes, en rendent l'interprétation difficile.

(1) Voici le signalement de cette médaille, d'après M. de Lagoy (*Essai de monographie d'une série de médailles gauloises, imitées des deniers consulaires au type des dioscules*), n° 18. (D)VRNAC, tête de Pallas au casque ailé d'une forme particulière et d'où sortent plusieurs mèches de cheveux étroits et raides : collier de perles. Rev. EBVRON, cavalier au galop, la lance en avant. (AR., poids 55 gramm.) Cette attribution a été

Voici l'interprétation que m'en proposa le célèbre E.-Q. Visconti, à qui je le communiquai au moment de sa découverte, interprétation adoptée au même moment par M. Millin :

Diis Manibus et MEMORIAE IANVARIS NATIONE NERVIVS (pour NERVii), ANnorum XXXV (quinque et triginta) MeNsium V (quinque), PRETIARIA Bene MeRenti Conjugi POSuit.

« Aux mânes et à la mémoire de Januaris, Nervien de « nation, âgé de trente-cinq ans et cinq mois : Pretiaria a « élevé ce monument à son époux bien aimé. » Les trois et même les quatre lettres liées, *AT*, sont remarquables

contestée par M. A. de Barthélemy, qui doute de la valeur de la dernière lettre d'Éburon, que l'on n'a encore remarquée que sur le seul exemplaire de cette médaille décrite par M. de Lagoy, tous les autres exemplaires connus n'offrant qu'EBVRO, légende qui pourrait convenir aux EBVROVICES comme aux EBVRONES (Voy. *Revue numismatique française*, 1855, n° 2.)

Je dois pourtant encore ajouter ici que ce savant numismatiste ayant adressé tout récemment à M. Hucher, un cliché de la pièce en question, ce dernier me mande qu'il n'a pu lire qu'EBUROV. Mais, m'écrit ces jours-ci M. de Barthélemy, « lors même que la légende contestée offrirait « de la manière la plus visible et la plus incontestable EBVRON, reste- « rait encore une difficulté; celle d'établir que c'est là un nom de peuple « et non pas un nom d'homme. Vous voyez qu'il y aurait encore à dis- « cuter. » Cette dernière observation a sa valeur.

* L'observation de M. de Barthélemy nous paraît parfaitement juste. On connaît trois pièces de *Durnac*, l'une ayant au revers le mot *Donnus*, l'autre *Ausero*, la troisième *Eburo*, *Eburov* ou *Eburon*. Tout le monde est d'accord pour voir un nom d'homme, un nom de chef ou de magistrat gaulois, sur les deux premières pièces. N'est-il pas infiniment probable que ce troisième mot, dont on fera *Eburo*, *Eburovicius* ou *Eburonus*, que ce troisième mot qui occupe la même place que les deux premiers et qui accompagne le même type, est également un nom d'homme ?

comme abréviation du mot *natione*. La faute de *cas*, dans celui de *Nervius*, au nominatif, au lieu du génitif, est fréquente sur les inscriptions romaines de la Gaule. Les deux jambages droits de la lettre M de *Merenti*, dans la dernière ligne de notre inscription, ont pu disparaître, comme sur plusieurs monuments épigraphiques de l'antiquité, et laisser à cette place la forme altérée d'un V.

Entre la 2^e et la 5^e ligne de notre monument se composant d'une table ou dalle (*mensa*), on remarque un vide ou entaille de forme à peu près carrée, propre à recevoir le crampon destiné à l'assujettir au cippe auquel ce marbre devait être appliqué, et qui lui servait de revêtement sur sa principale face.

L'inscription de *Januaris* offre encore une particularité qui appelle l'attention des antiquaires; c'est la représentation de l'*ascia* sculpté en relief, du côté gauche du monument, mais sans la formule d'usage, *Sub ascia dedicavit*, emblème et dédicace dont la valeur, le sens caché et l'interprétation présenteront, sans doute, toujours un problème insoluble aux archéologues à la recherche de cette énigme. Les premiers chrétiens qui empruntèrent la figure de l'*ascia* au paganisme, en firent un signe secret de la croix (1).

Je recommande la *mensa sepulcralis* du Nervien *Januaris* à tout l'intérêt de mon érudit et zélé confrère en épigraphie, M. Léon Renier.

Le B^{on} CHAUDRUC DE CRAZANNES,

Correspondant de l'Institut de France, du comité historique et de la commission d'épigraphie près le ministère de l'Instruction publique, etc., etc.

(1) *Sancti Justini, pro christianis apologia*, I, 55; versio latina.
